

Octobre - Novembre 2008

**Programme de logements économiques
du Gouvernement**

**Votre maison à moins de 2000 FCFA par
jour !**

Trois villes du Bénin (Cotonou, Parakou et Porto-Novo) accueilleront bientôt 2100 logements dans le cadre du programme de réalisation de logements économiques lancé par le Gouvernement Béninois.

Timmo compte accompagner le Gouvernement dans sa démarche par la réalisation de 200 logements (100 à Cotonou, 50 à Parakou et 50 à Porto-Novo).

Les ressources seront mises à disposition des banques par l'Etat. Les banques prêteront lesdites ressources aux acquéreurs à un taux fixé par l'Etat de 8.5 % l'an.

L'Agence foncière de l'Habitat qui vient d'être mise sur pied et dont le Directeur vient d'être nommé jouera un rôle primordial dans la gestion du programme, notamment en ce qui a trait à la gestion des dossiers des acquéreurs de logements.

Les prêts pourront être amortis sur 10 ou 15 ans selon les conditions propres aux différentes banques qui participeront au programme. Cependant, les détails entourant les critères d'éligibilité des acquéreurs sont à finaliser.

Les logements seront de type :

- F2 (une chambre, un salon) ;
- F3 (deux chambres, un salon) ;
- F4 (trois chambres, un salon).

Les logements seront offerts à FCFA 6.000.000 TTC pour les F2, FCFA 7.500.000 TTC pour les F3 et FCFA 9.000.000 TTC pour les F4 et ce, sur des parcelles de 250, 300 et 350 m2 respectivement.

Une subvention directe du Gouvernement sera offerte aux acquéreurs qui se qualifieront à raison de FCFA 2.000.000 pour les F2, FCFA 1.500.000 pour les F3 et FCFA 1.000.000 pour les F4.

Ci-suivent les tableaux récapitulatifs des versements par type de maison au taux d'intérêt prescrit et selon l'amortissement retenu. Il est bien de noter que les versements apparaissant dans le tableau ne tiennent pas compte de l'apport du client, ce qui aurait comme impact de réduire d'avantage le versement mensuel.

FLASH TIMMO

Remboursement sur 10 ans			
	F2	F3	F4
APPORT (*)	0	0	0
Taux	8.5 %	8.5 %	8.5 %
Prix de Cession	6.000.000	7.500.000	9.000.000
Versement	49.594	74.391	99.189
Amortissement	10 ans	10 ans	10 ans

Remboursement sur 15 ans			
	F2	F3	F4
APPORT (*)	0	0	0
Taux	8.5 %	8.5 %	8.5 %
Prix de Cession	6.000.000	7.500.000	9.000.000
Versement	39.390	59.084	78.779
Amortissement	15 ans	15 ans	15 ans

(*) A titre indicatif.

Les apports minimum requis devront être précisés par chaque acquéreur afin de déterminer le versement réel.

Les logements devront être livrés dans un délai de 9 mois suite à l'adjudication des marchés et les promoteurs auront la responsabilité de réaliser dans un délai de 2 mois des logements témoins à faire visiter aux acquéreurs potentiels.

Les modèles de logements que Timmo souhaite réaliser sont disponibles sur notre site internet. Vous pouvez également passer directement dans nos locaux pour consulter nos plans et rencontrer un de nos commerciaux.

Notre site vous permet également de faire des simulations de versements en fonction de votre personnel.

Par ailleurs, nous demeurons à votre disposition pour toutes vos questions et informations relatives à l'immobilier au Bénin.

Nasser Daouda, MBA, FICB
Directeur du Développement

ndaouda@timmosa.com

www.timmosa.com